

**Commune de SAINT-CYPRIEN**

Place Desnoyer  
66750 SAINT-CYPRIEN



**Objet : Procédure de sélection préalable à la mise à disposition saisonnière du domaine public communal pour des EXPLOITATIONS COMMERCIALES AU SEIN D'UN ESPACE D'AGREMENT ET DE LOISIRS SUR LE PARKING DE L'OFFICE DE TOURISME A SAINT-CYPRIEN PLAGE.**

**Date limite de réception des propositions : le vendredi 30 août 2024 à 16h00**

**PUBLICITE**

**1 - ORGANISATEUR**

**Ville de Saint-Cyprien**

Monsieur le Maire ou son représentant  
Place Desnoyer  
66750 SAINT-CYPRIEN

Tel : 04.68.37.68.00

E-mail : [contact@stcyprien.fr](mailto:contact@stcyprien.fr)

**2 - OBJET DE LA PUBLICITE**

Procédure de sélection préalable à la délivrance d'Autorisations d'Occupation Temporaire (A.O.T.) du domaine public, en vue de **l'exploitation d'activités commerciales au sein d'un espace dédié aux loisirs implanté et géré par la commune recoupant espace de restauration et bar, zone enfant, terrain de pétanque, grande roue et espace cinéma en plein air/animation, sur le parking de l'office de Tourisme à Saint-Cyprien Plage, pour la saison 2024.**

La consultation comporte 2 lots correspondant aux 2 A.O.T. qui seront délivrées :

- **Lot n° 9 : AOT CHALET de 9 m<sup>2</sup> environ,**
- **Lot n°10 : AOT ESPACE TENTE de 9 m<sup>2</sup> environ.**

**Le pétitionnaire devra proposer la vente et/ou l'offre d'activités et de prestations de services commerciaux et éphémères.**

**L'occupation de ces lots sera ponctuelle : 1 ou 2 soirs /semaine pendant la saison, avec possibilité de reconduire sur plusieurs semaines.**

Les autorisations sont attribuées pour une durée précaire et révocable de 1 saison, à compter **du 8 juillet 2024 jusqu'au 31 août 2024, pour une exploitation saisonnière.**

L'occupation se fera en soirée, **de 18 h 00 à minuit.**

Le titulaire de l'autorisation devra s'acquitter d'une **redevance saisonnière forfaitaire journalière.**

Le titulaire de l'autorisation devra fournir les documents suivants :

- La lettre de candidature signée par la personne habilitée, avec Curriculum Vitae,
- une attestation d'assurance en cours de validité,
- une copie de la carte nationale d'identité,
- un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois,
- un justificatif de domicile

### **3 – CARACTERISTIQUES**

**Fondement Juridique** articles L2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques issus de l'ordonnance n° 2017-562 du 19/04/2017

Il ne s'agit ni d'un marché public ni d'une délégation de service public.

Un contrat de location du domaine public temporaire entre la collectivité organisatrice et le pétitionnaire, moyennant une redevance d'occupation du domaine public, sera délivré.

### **4 – AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**Publicité** : Site internet de de la ville de Saint-Cyprien : [www.saint-cyprien.com](http://www.saint-cyprien.com)

**Négociations** : la commune se réserve le droit de procéder ou pas, à une phase de Négociation de l'offre, à la fois sur le plan technique et financier.

**Date limite** de réception des propositions, le **vendredi 30 août 2024 à 16h00**.

**Date de parution** du présent avis sur le site internet de la Ville de St Cyprien, le **mardi 23 avril 2024**.